



# Conseil communal de Genolier

## Rapport de la Commission des finances

---

Objet: **Préavis n° 44/2023**  
**concernant une demande de crédit de CHF 513'000.– TTC pour la réfection et le réaménagement de la route de la Colonie**

Date séance: lundi 14 août 2023

Présents: Pascal Colombo, André Darmon, Gregory Favre, Karine Kalcic, Olivier Rochat

---

Le conseil communal a accepté le préavis 28/2023 relatif à la réfection et au réaménagement de la route de Châtel dans sa séance du 16 mars 2023. Lors de la discussion de ce préavis, plusieurs conseillers ont évoqué des problèmes similaires de l'autre côté du quartier de Sus-Châtel, autour de la route de la Colonie.

Les riverains de cette route et des chemins qui y sont associés représentent 25% du quartier de Sus-Châtel. Notons également que le quartier accueille la Colonie de Genolier, gérée par l'association insieme-Genève dédiée à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Le trottoir adjoint à cette route est fréquenté quotidiennement par des piétons, des poussettes et un nombre conséquent de fauteuils roulants. Ce trottoir est d'une largeur insuffisante, empêchant le croisement, et sa hauteur est un obstacle, sauf en trois points d'accès spécifiques.

La zone située en haut du quartier, au-delà de la voie ferrée, ne bénéficie d'aucun aménagement piétonnier. Par ailleurs, le chemin de Tenet, prolongement de la route de la Colonie et adjacent à la forêt, est sujet à des glissements de terrain qui nécessitent une intervention.

Tout comme pour le préavis concernant la route de Châtel, il est essentiel d'installer des collecteurs d'eau claire afin de prévenir une dégradation rapide de la chaussée

Le projet soumis répond à la fois à des besoins d'entretien et à une demande exprimée par les riverains. Il est à noter que ce projet peut être mené conjointement, du moins en partie, par la même entreprise responsable de celui de la route de Châtel, ce qui présente des bénéfices tant pratiques qu'économiques, notamment pour le coût des matériaux. Le coût au mètre est comparable à celui de la route de Châtel.

Bien que les finances communales soient solides et autorisent cet investissement, nous tenons à rappeler qu'en l'absence d'un plan d'investissement formel, il est difficile pour nous de hiérarchiser les différents projets à l'horizon.

Présidente: Carine Maeder  
Ch. de Bellevue 5  
1272 Genolier  
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen  
Ch. de Gossan 3  
1272 Genolier  
078 605 72 55

Courriel: [ccommunal@bluewin.ch](mailto:ccommunal@bluewin.ch)



# Conseil communal de Genolier

## Rapport de la Commission des finances

**Fondée sur ce qui précède, la Commission de Finances propose au Conseil :**

- d'accepter le préavis 44/2023 concernant une demande de crédit de CHF 513'000.– TTC pour la réfection et le réaménagement de la route de la Colonie;
- de financer cet objet via la trésorerie courante et/ou via un emprunt auprès d'un institut financier agréé;
- d'effectuer un amortissement du montant net des travaux sur 30 ans et de mettre au budget communal dès 2025 un montant maximal annuel de CHF 17'100.–.

Fait à Genolier le 31 août 2023

  
Eric Bocquet

  
Gregory Favre  
Rapporteur

  
Karine Kalcic

  
Olivier Rochat

  
Frédéric von der Weid

Présidente: Carine Maeder  
Ch. de Bellevue 5  
1272 Genolier  
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen  
Ch. de Gossan 3  
1272 Genolier  
078 605 72 55

Courriel :  
ccommunal@bluewin.ch